

# HAUTE COUR DE JUSTICE

CABINET  
D'INSTRUCTION

N°

## Procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation

L'AN mil neuf cent .

121  
16 SEPT 1945

, le du mois d à heure du

Déférant à notre mandat de comparution

après avoir été extrait de la Maison d'arrêt de

Devant nous, **SÉTEILLE** + *Fredmed*  
Membre de la Commission  
d'Instruction près la Haute Cour de Justice, assisté de, **H. PARSY**  
Greffier assermenté, s'est présenté a été amené  
en notre cabinet, à Paris, le



**M. Laval**  
*Déjà entendue*

**M. Claud, Baraduc et Jaffré**  
Conseil de l'inculpé , dûment convoqué et à la disposition de qui la  
procédure avait été mise la veille de ce jour, *tout présent*

**DEMARRÉ** Vous vous donnerez connaissance du rapport de  
l'expertise comptable établi par M<sup>e</sup> Caugolle, au  
sujet de votre fortune ?

**RÉPONSE** Je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion  
d'entendre parler des origines de ma fortune.

Je vous ferai connaissant de me  
permettre de lire le rapport de M<sup>e</sup> Caugolle,  
qui est très volumineux d'après ce que  
je vois et à un prochain interrogatoire  
je vous fournirai toutes les explications

nécessaires et je vous prieraï d'entendre les témoins et de les confronter avec moi, si c'est ce qui est.

Lecture faite periste et signé

  
L'Esperance

Sans déterminer l'inculpé déclare spontanément.

En réponse à la communication de l'acte d'accusation, qui m'a été faite par M<sup>e</sup> le Président Bouchardon, je vous donne lecture d'une note que j'ai rédigée. Je vous demande de la joindre au dossier.

Nous constatons que l'inculpé nous remet une note que nous annexons au présent.

Lecture faite periste et signé

  
L'Esperance  
Martel  
Petitot  
Tétillier